

Catégorie

Marque

Désignation du type / Signe de reconnaiss.

Bordereau-type

Tracteur agric.

RENAULT

R 3042

N° 507

Moyens de reconnaissance du type Désignation "R 3042" frappée sur plaquette sur tableau de bord
 N° de châssis frappé A gauche, sur rebord du berceau, sous dynamo & s/plaquette s/tableau de bord
 N° de moteur frappé A gauche, à l'arrière du bloc moteur, sur plaquette
 Constructeur du châssis Régie nationale des Usines RENAULT, BILLANCCOURT (Seine) France
 Constructeur du moteur Régie nationale des Usines RENAULT, BILLANCCOURT (Seine) France

MOTEUR

Marque et type RENAULT 614 E
 Genre En ligne, s.latér.
 Carburant Pétrole
 Nombre cyl. 4 Temps 4
 Alésage 85 mm.
 Course 105 mm.
 C.V.-impôt 12,138
 Cylindrée totale 2'383 cm³
 C.V. frein 28/1'800 T/m.
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied : Mécanique s/tambours, s.ch. intér., sur roues arrières
 2. Frein A main : Mécanique, à ruban ext. sur transmission, avant le différentiel
 3. Frein Indépendant s/ch. roue : Par péd.
 Frein de remorque —
 Direction A droite
 Crochet de remorque A broche, 3 étages
 Nombre de vit. avant 4
 Vit. en 1^{re} vit. 3,3 en prise dir. 20 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur RENAULT
 Genre/Forme Tracteur agricole
 Nombre de portes
 Nombre de places ass. Total 1
 Avant Milieu Arrière
 Nombre de places debout
 Pour motos: Siège arrière
 Sidecar

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	— kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	606 kg.	1'260 kg.	1'866 kg.
Charge utile	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)	kg.	kg.	— kg.
Pneumatiques: Dimension	Tracteur... 5.50 - 16	11.25 - 24	simples / doubles
Capacité de charge (par pneu	kg.)	par essieu	kg.

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

- Phares : Marque **DUCELLIER**
- Feux de position 2, dans les phares
- *) Syst. anti-éblouissant Bilux à capuchon (Interr. à main)
- **) Feux rouges 1, au centre, derrière le siège
- Feux stop
- Indicateurs de direction : Syst. —
- Avertisseur 1, électrique
- Essui-glace —
- Emplacement —
- Eclairage du N° de contr. —

DIMENSIONS

Voie	avant	940-1390	mm.
	arrière	880-1470	mm.
Largeur hors-tout AV.		AR. 1780	mm.
Empaquetement		1630	mm.
Longueur hors-tout		2730	mm.
Hauteur (non chargé)		1700	mm.
Garde au sol		280	mm.
Porte à faux, arrière		600	mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		400-640	mm.
Crochet de remorque (porte à faux)		580	mm.
Diamètre de braquage ext. gauche		690	mm.
Diamètre de braquage ext. droite		730	mm.

OBSERVATIONS

*) Phares : Devraient être déplacés vers l'extérieur (Maximum 40 cm. du bord ext. du véhicule)

**) Feu rouge : Devrait être déplacé vers l'extérieur (Maximum 40 cm. du bord ext. du véhicule)

fenêtre en celluloïd doit être remplacée par du verre ou du Plexiglas.

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (sel. RB)

1) Frein à pied : Le palonnier (levier transversal) doit être modifié de façon à ne pas pouvoir se dégager lors de l'utilisation.

2) Régulateur : A plomber, après réglage pour une vitesse horaire maximum de 20 km/h. - Le raccord entre le régulateur et le carburateur doit être protégé par une tôle.

3) Levier de gaz à main : Modifié par l'importateur de façon qu'en le poussant vers l'avant les gaz soient fermés.

La commission d'expertises-types

Genève, le 8.12.1949